-

Droits

[1]

Pour la Santé, la Sécu, le Progrès Social, Ensemble le 16 juin! Rassemblement et manifestation 15h place Jean Jaurès

Un préavis de grève a été dépose : lien ici [2]

Plus jamais ça ! Nous les avons applaudis, maintenant il nous faut les soutenir !

Dans une déclaration commune, 20 organisations associatives et syndicales réunies au sein de la coalition « Plus jamais ça » lancent un appel à soutenir et participer aux mobilisations prévues le 16 juin à l'initiative des personnels de santé.

> Lire ici le communiqué 37 CGT FO FSU Solidaires lien ici [3]

> Lire ici le communiqué national CGT FSU Solidaires Fidl Unef Unl Lien ici [4]

Le 26 mai nos organisations ont rendu public un plan de sortie de crise regroupant 34 mesures pour répondre aux urgences sociales et écologiques. Parmi ces mesures, le droit à la santé pour toutes et tous partout : la pandémie du Covid 19 a montré à quel point il doit être une priorité absolue. Et à quel point il relie les enjeux sociaux et écologiques.

L'urbanisation et la déforestation sans limites et avec elles, la disparition des espaces naturels, sont une des causes avancées dans la propagation de ce type de virus des espèces sauvages vers l'espèce humaine. Sa propagation sur l'ensemble du globe est quant à elle directement en lien avec le développement exponentiel des transports aériens. De même que la pollution de l'air par les particules fines favorise les maladies respiratoires, et que des maladies chroniques liées à un environnement dégradé ou à une alimentation de mauvaise qualité, comme les cancers, l'obésité ou le diabète, augmentent nettement les risques de cas graves.

Face à cette pandémie, ce gouvernement est défaillant ! La santé de toutes et tous passe par une distribution gratuite des masques, la gratuité des tests et leur accessibilité. Un plan de production du matériel nécessaire doit être engagé avec réquisition des usines et entreprises en capacité de produire masques et matériel médical.

Cette pandémie a aussi montré l'importance de préserver la santé des travailleuses et des travailleurs. De nombreuses décisions de justice ont pointé la responsabilité des employeurs dans le non respect de leurs obligations de sécurité. Parmi les plus exposé-es, les personnels de la santé ont dû faire face à plusieurs pénuries. Pénurie des indispensables protections pour pouvoir exercer au quotidien leurs activités au côté des milliers de malades. Pénurie de personnels pour être en capacité de prendre en charge l'ensemble des malades dans des conditions correctes. Pénurie de lits et notamment de lits de réanimation pour faire face aux nombreux cas graves.

Pourtant depuis des années ces personnels se sont mobilisés pour obtenir les moyens nécessaires à leur activité essentielle et protéger le service public de la santé. Force est de constater qu'il n'y a eu aucune réponse à la hauteur des enjeux. Les politiques néolibérales ont fait totalement faillite et la pandémie a démontré que le système de santé doit échapper à une gestion privée. Il est urgent de réinventer un système public de santé pour satisfaire les besoins de la population, et réduire les inégalités d'accès à la santé sur l'ensemble du territoire, des zones rurales aux banlieues.

Avec l'ensemble des personnels, leurs organisations syndicales et les collectifs, nous exigeons un plan d'urgence pour l'hôpital public, pour garantir l'accès gratuit aux soins de qualité sur l'ensemble du territoire. Il est nécessaire dès à présent d'embaucher du personnel avec un 1er plan de 100.000 recrutements, augmenter les salaires en assurant l'égalité avec les personnels étrangers, revaloriser les postes d'infirmières et d'aide-soignantes, supprimer la sélection et créer des places dans les formations de santé, annuler la dette des hôpitaux et augmenter leurs budgets d'au moins 5 %. Ces premières mesures doivent permettre d'améliorer le fonctionnement de l'ensemble des services et d'ouvrir des lits en nombre suffisant au quotidien comme en période de crise sanitaire. Tous les plans de restructuration et de fermetures de sites ou de services doivent être annulés et une logique de coopération doit être mise en place.

Pour assurer un accès aux soins efficient et équitable pour l'ensemble des personnes résidant sur le territoire français, une revalorisation des dispositifs spécifiques comme l'Aide Médicale d'État ou la PUMa, qui ont été sévèrement revus à la baisse l'année dernière, est plus que jamais essentielle. La France doit également concrétiser son engagement de faire du futur traitement un bien public mondial en conditionnant ses financements à la recherche à la mise en commun des futurs brevets développés. La pandémie du coronavirus ne doit pas servir à enrichir les grands groupes pharmaceutiques.

Ce sont aussi les personnels des EHPAD et de l'aide à domicile – des femmes à plus de 95% – qui doivent être reconnus, revalorisés, mieux formés et recrutés en nombre suffisant. Un grand service public de la perte d'autonomie pour sortir ce secteur de la loi du marché est nécessaire.

Ce ne sont pas des médailles que les personnels réclament mais des actes. Pour les obtenir, ils multiplient les mobilisations devant leurs établissements toutes les semaines et appellent à une grande journée de mobilisation le 16 juin partout en France. Nos organisations appellent l'ensemble de la population à manifester leur soutien et partager leurs exigences en se rendant à ces initiatives, tout en respectant les mesures de protection.
Les organisations signataires :

> 350.org,
> Action Aid,
> Aequitaz,
> ANV Cop 21,
> Alternatiba,
> Attac,
> CGT,
> Communauté de l'Arche non violence,
> Confédération paysanne,
> Convergence services publics,
> Copernic,
> Droit au logement,
> Emmaüs France,
> FSU,
> Greenpeace,
> Les
> Amis de la Terre
> Notre Affaire à Tous,
> Oxfam,
> Solidaires,
> UNL

URL source: http://www.snuipp37.fr/snu2/plus-jamais-%C3%A7a-16-juin-mobilisation

Liens
[1] http://www.snuipp37.fr/snu2/plus-jamais-%C3%A7a-16-juin-mobilisation

[2] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/greve_modalites-2.doc?361
[3] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/tract_unitaire_indre_et_loire_16_juin_2020.pdf?482
[4] http://snuipp37.fr/snu2/sites/default/files/files/snu/2019-2020/actualite/communique_unitaire_-_appel_au_16_juin.pdf?507